

# Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation

Vendredi 9 février 2024

Depuis l'incendie le 30 septembre 2023 de deux immeubles désaffectés du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville agit en s'appuyant systématiquement sur deux principes fondamentaux : la précaution et la transparence. Dans ce cadre, elle informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation au vendredi 9 février 2024.

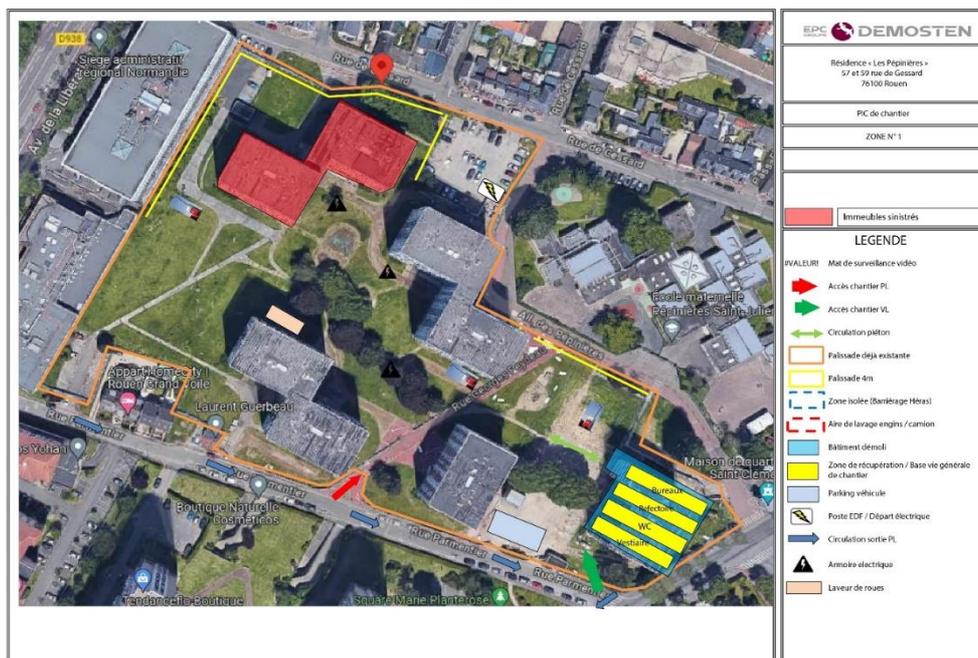
## - Le chantier d'évacuation des déchets se poursuit :

L'entreprise Demosten, missionnée par Rouen habitat, a la charge du chantier d'évacuation des déchets sur le site de l'incendie.

L'évacuation des déchets proprement dite a démarré le 11 janvier. La gestion des déchets sur site est réalisée sous brumisation. Ils sont chargés dans des bennes avec des contenants étanches. Les bennes sont décontaminées par aspersion avant stockage dans la zone "propre" du chantier, pour être ensuite évacuées en décharges agréées.

Deux pelles mécaniques sont mobilisées pour la déconstruction et le conditionnement des matériaux. Environ 2000 tonnes de déchets vont être évacuées en filière adaptée suivant une procédure réglementée. 15 rotations de camions sont effectuées chaque jour pendant les évacuations. 6 opérateurs en moyenne sont présents sur site.

L'entrée et la sortie des camions se fait par le portail situé sur la rue Parmentier (voir plan de chantier ci-dessous).



Une réunion publique a été organisée mercredi 10 janvier, en présence de l'entreprise Demosten et du maître d'œuvre ACCEO, pour présenter le déroulement des travaux et répondre aux questions des habitants. Une information a été diffusée dans les boîtes aux lettres des riverains pour détailler les modalités des travaux. Une visioconférence a également été réalisée jeudi 11 janvier, à destination des parents d'élèves et des personnels du groupe scolaire des Pépinières.

Le planning des travaux a été présenté comme suit :

Déconstruction et évacuation des structures des immeubles: mi-janvier– fin avril 2024  
Traitements des sols périphériques aux immeubles : mi-février – fin mai 2024  
Repli des installations de chantier : juin 2024  
Fin de chantier : fin juin/début juillet 2024

**Concernant l'avancement des travaux d'évacuation des déchets, l'entreprise a évacué à ce jour l'équivalent des gravats d'un des deux immeubles, soit la moitié des déchets présents sur site.**

Afin de vérifier la sécurité sanitaire des intervenants et des riverains, des mesures et analyses seront réalisées selon le plan suivant :

- 30 mesures environnementales en limite de chantier
- 30 mesures environnementales au droit des zones de traitement
- 20 mesures sur opérateurs

Le respect des obligations réglementaires est garanti par un laboratoire extérieur et indépendant.

Vous trouverez les résultats des mesures réalisées le 30 janvier, via ce lien cliquable :

[https://rouen.fr/sites/default/files/rapports de determination de la concentration en fibres damiante dans l'air compressed.pdf](https://rouen.fr/sites/default/files/rapports%20de%20determination%20de%20la%20concentration%20en%20fibres%20damiante%20dans%20l'air%20compressed.pdf)

En complément, vous trouverez les résultats des mesures réalisées le 7 février, via ce lien cliquable :

[https://rouen.fr/sites/default/files/user/4177/rapports de determination de la concentration en fibres damiante dans l'air du 7 fevrier 2024 compressed.pdf](https://rouen.fr/sites/default/files/user/4177/rapports%20de%20determination%20de%20la%20concentration%20en%20fibres%20damiante%20dans%20l'air%20du%207%20fevrier%202024%20compressed.pdf)

Comme pour chaque prélèvement d'air depuis octobre dernier, aucun amiante n'a été détecté.

Toutes les informations sont disponibles sur [www.rouen.fr](http://www.rouen.fr) et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.